

# Marché du travail : des inégalités persistantes entre les femmes et les hommes en début de vie active

Publié le 17 juillet 2023

🕒 3 minutes

Par : [La Rédaction](#)

Malgré le surinvestissement éducatif des femmes, les inégalités entre les femmes et les hommes se manifestent dès le début de leur vie active. Les hommes bénéficient d'un avantage salarial et d'un accès privilégié aux postes à responsabilité. Mais, les femmes font toujours face à la fois à un "plancher collant" et à un "plafond de verre".

Dans son [étude publiée le 6 juillet 2023](#), le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) dresse, de l'accès à l'emploi aux niveaux des salaires, un état des lieux de la situation des jeunes ayant quitté le système éducatif en 2017 (génération 2017), comparée à celle de la génération 2010, après trois ans de vie active.

## Un surinvestissement éducatif

Le Céreq affirme que les **femmes** sont **moins susceptibles** que les hommes d'entrer sur le **marché du travail sans diplôme**. Cette exigence de diplôme particulièrement élevée les pousse à un surinvestissement dans leurs études afin d'être toujours plus diplômées.

De fait, le **niveau de formation des femmes** ne cesse d'**augmenter depuis les années 1980**. 44% des femmes de la génération 2010 possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur et c'est le cas de la moitié de celles de la génération 2017. Chez les hommes, cette proportion n'atteint que 35% pour la génération 2010 et 40% pour la génération 2017.

## Pour les femmes, le diplôme ne suffit pas sur le marché du travail

Les **taux d'activité et de chômage** restent **stables** entre les hommes et les femmes.

Cependant, au regard de leur capital scolaire, les femmes devraient être davantage en emploi. Elles ont donc toujours **moins de chances** que leurs homologues masculins d'**être en emploi** trois ans après leur sortie de formation initiale.

Ce phénomène s'accroît si l'on prend en compte le **facteur de parentalité**, qui amoindrit les chances d'emploi des jeunes mères, alors que la paternité chez les jeunes pères produit l'effet inverse.

## Une ségrégation professionnelle

Malgré de nombreux textes en vigueur en faveur de l'égalité femmes-hommes, le Céreq souligne qu'en 2013 comme en 2020, la **ségrégation professionnelle des femmes** persiste, voire progresse.

Ce phénomène se manifeste par la **concentration des femmes dans certains secteurs socioprofessionnels** qui sont **moins rémunérateurs et socialement peu valorisés**.

En 2020, **53% des femmes se regroupent dans cinq secteurs professionnels**, contre sept pour les hommes. Or, sur ces cinq secteurs pour les femmes, aucun n'est classé dans la catégorie des cadres alors que deux le sont du côté des hommes.

Après seulement trois ans de vie active, on observe aussi déjà des **écarts salariaux** entre les sexes avec un avantage en faveur des hommes de 8% en 2020 ; cet écart s'élevait à 6% en 2013.

À niveaux de diplôme identiques, les femmes subissent d'abord une discrimination dans le recrutement professionnel et, une fois cet obstacle passé, les femmes ont toujours moins de chances d'occuper des emplois rémunérateurs et à responsabilité.